

MODULE 5



Les meilleures pratiques pour s'attaquer aux drogues, à l'insécurité et au crime organisé



But du Module 5

Discuter et réfléchir sur l'effet des marchés des drogues sur la sécurité publique et le crime organisé et identifier les meilleures réponses à ce problème.



Objectifs d'apprentissage

Les participants approfondiront leurs connaissances sur :

- Les preuves et expériences vis-à-vis des liens existant entre les drogues, l'insécurité et le crime organisé en Afrique de l'Ouest
- Comprendre le contexte et les causes sous-jacentes de ces liens
- Comprendre les réponses actuelles, et la manière dont ces dernières peuvent être améliorées ou renforcées dans une optique de réduction des risques



Introduction

L'augmentation du trafic de drogues en Afrique de l'Ouest a fait l'objet d'une attention accrue ces dernières années, bien que la production, le trafic et la consommation de drogues n'aient rien de nouveau dans la région. Dans son rapport de 2014, la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues indiquait que « [l]e commerce des drogues est actuellement estimé à des centaines de millions de dollars en Afrique de l'Ouest, une région dans laquelle la plupart des pays comptent toujours parmi les plus pauvres du monde. L'essor du trafic de drogues intervient alors que la région émerge

d'une période de conflits politiques et, pour certains pays, de violence prolongée. Affaiblis et fragilisés, les institutions étatiques et les systèmes pénaux sont exposés au risque d'infiltration et de corruption par le crime organisé et sont vite dépassés par la rapidité d'adaptation des trafiquants ». ¹ Ce module aborde ces questions complexes et explore les options disponibles pour les gouvernements de la région.

SÉANCE 5.1:

Présentation: Mise en contexte

SÉANCE 5.2:

Activité: Les motivations de la criminalité

SÉANCE 5.3:

Activité: Études de cas de corruption

SÉANCE 5.4:

Présentation: Améliorer la gouvernance et les processus politiques

SÉANCE 5.5:

Activité: L'insécurité et la violence liées aux marchés des drogues

SÉANCE 5.6:

Présentation: Le crime organisé et le terrorisme

SÉANCE 5.7:

Activité: Moderniser les interventions de maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue

MODULE 5

Séance 5.1

Présentation: Mise en contexte

 20 min

Note pour l'animateur

Si vous ne l'avez pas encore fait, cette séance est un bon moment pour présenter certaines des vidéos produites par la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues introduites dans la séance [1.6](#).

Objectif – Introduire les enjeux relatifs aux marchés des drogues, à la sécurité publique et au crime organisé

1. Présentez l'objectif de la séance.
2. Présentez les informations ci-dessous (ainsi que les diapos correspondantes).
3. Encouragez les participants à poser des questions et à discuter des informations fournies.

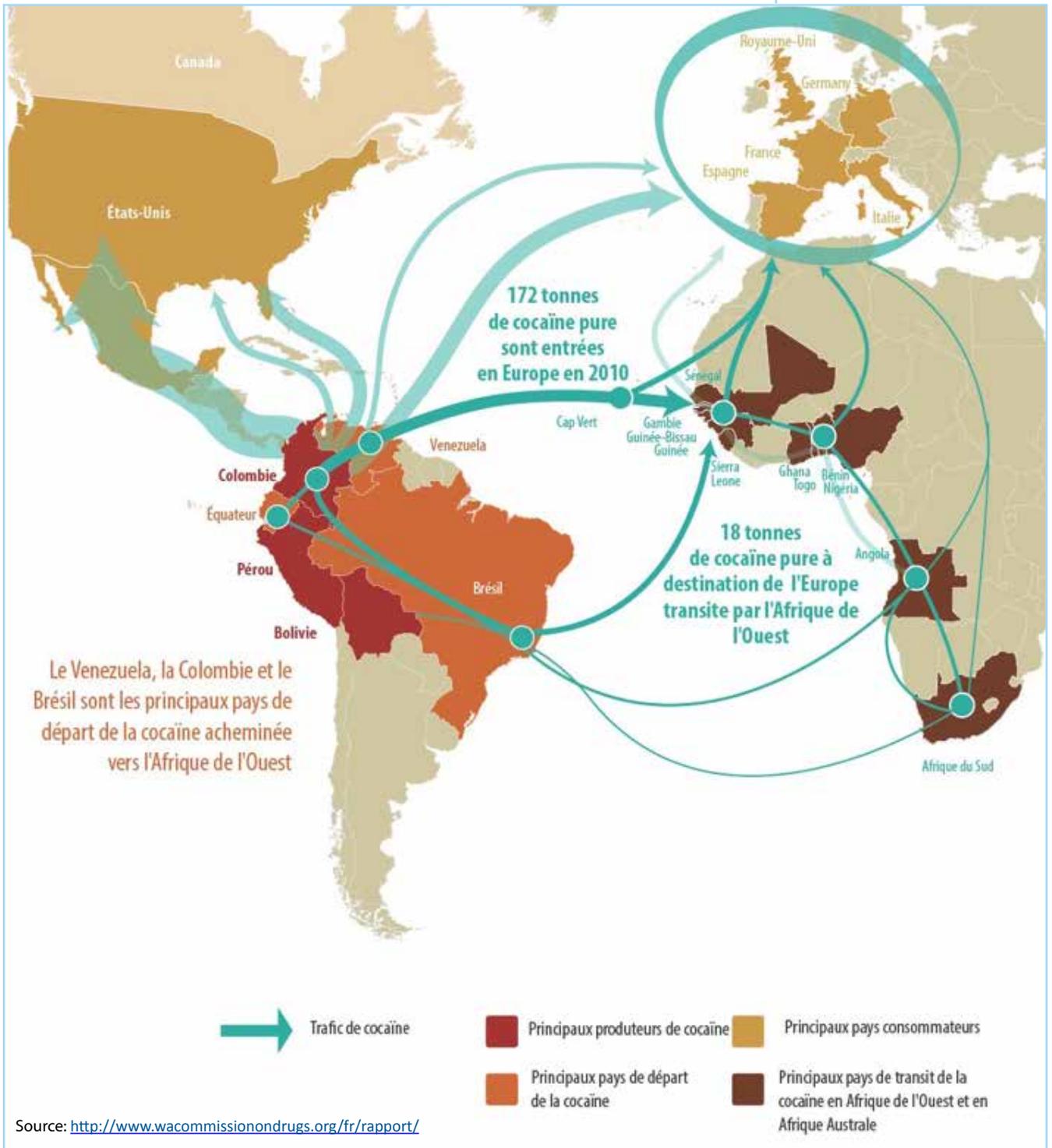
Informations à fournir dans cette présentation :

Le paysage politique relatif aux drogues au niveau international a considérablement évolué au cours des dernières années. La flambée des meurtres liés à la drogue au Mexique à partir de 2007 a mis en lumière l'omniprésence du trafic de drogues et du crime organisé, ainsi que leurs effets économiques, sociaux et institutionnels négatifs, notamment concernant la corruption et la violence. De nouveaux défis, de nouvelles voies d'approvisionnement et de nouvelles substances ont vu le jour. De plus en plus, les experts et les responsables politiques soulignent l'inefficacité, voire même l'effet potentiellement indésirable des politiques actuelles en matière de drogues.

Cela a conduit certains commentateurs à souligner que le débat sur la politique des drogues « a davantage évolué au cours des trois dernières années que durant les trois décennies précédentes ». ¹ En 2013, l'Organisation des Etats Américains (OEA) est devenue la première instance multilatérale à contester ouvertement la situation actuelle et à explorer de nouvelles options politiques. ² Quant à lui, le Plan d'action de l'Union Africaine (UA) sur la lutte contre la drogue pour 2013-2017 souligne l'importance des dimensions socio-économiques et sanitaires du problème de la drogue et recommande notamment le développement d'alternatives à l'incarcération pour les délits mineurs. ³ La Communauté Economique des Etats d'Afrique Occidentale (CEDEAO) a également commencé à renforcer ses efforts institutionnels pour s'attaquer à ces défis croissants. ⁴ En parallèle, d'autres réformes ont eu lieu, comme par exemple la politique de dépénalisation de l'usage de drogues au Portugal et dans plusieurs autres pays, ⁵ ainsi que la création d'un marché du cannabis légalement réglementé en Uruguay et dans plusieurs Etats des Etats-Unis.

L'Afrique de l'Ouest a émergé dans ce paysage international comme une zone de transit de plus en plus touchée par le commerce transatlantique de la cocaïne. Alors que le commerce de la cocaïne semble avoir diminué depuis 2007 suite à une forte augmentation quelques années auparavant, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a souligné que les trafiquants de drogues ont vraisemblablement modifié leurs techniques, privilégiant des cargaisons plus petites en provenance du Brésil, qui sont ensuite dispersées en Afrique de l'Ouest

Flux de la cocaïne via l'Afrique de l'Ouest, 2010



par des acteurs locaux, rendant plus difficile le maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue. En outre, certains indices laissent à penser que le trafic d'héroïne et de méthamphétamines peut être à la hausse.⁶

Par conséquent, les preuves s'accumulent pour montrer que la région est en train de devenir un marché important pour la production (notamment de méthamphétamines) et la consommation de drogues. En juin 2014, la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (WACD), présidée par l'ancien président du Nigéria Olusegun Obasanjo, a produit un rapport novateur sur le problème de la drogue dans la région, soulignant les défis clés et proposant un certain nombre de recommandations « afin que la région puisse intervenir de façon humaine, efficace et préventive pour résoudre ces problèmes ».⁷ Le rapport émet quelques recommandations spécifiques en ce qui concerne l'impact du trafic de drogues et

des politiques de lutte contre la drogue sur la sécurité et la gouvernance en Afrique de l'Ouest :

- Affronter énergiquement les problèmes politiques et les problèmes de gouvernance qui incitent à la corruption au sein des gouvernements, des services de sécurité et de l'appareil judiciaire, et que les trafiquants exploitent.
- Renforcer les dispositifs d'application de la loi, à des fins de dissuasion plus sélective, ciblant en priorité les hauts responsables du trafic.
- Éviter la militarisation des politiques sur les drogues et des mesures de lutte contre le trafic : certains pays d'Amérique latine ont opté pour cette solution, appliquant à grands frais une politique qui n'a pas permis de réduire l'offre.
- Adopter une gestion équilibrée de l'aide extérieure, en allouant des ressources aussi bien aux domaines de la sécurité et de la justice qu'au secteur de la santé publique.

Les obstacles pour comprendre le trafic de drogues

Il est difficile de comprendre la nature du trafic de drogues à cause du réel manque de données au sujet des principaux acteurs et de leurs réseaux de soutien au sein des gouvernements. Le trafic de drogues a lieu dans une atmosphère de secret, sans laisser de trace écrite. Et même le cas échéant, les informations sont généralement peu concluantes étant donné qu'elles peuvent être niées ou légalement contestées. Le problème est aggravé en Afrique de l'Ouest par l'enchevêtrement fréquent entre les sphères licites et illicites dans les systèmes économiques et politiques, qui opèrent souvent par des réseaux informels. Cela rend l'obtention d'informations fiables et précises à la fois sur le trafic et la consommation de drogues en Afrique de l'Ouest extrêmement difficile. Il est néanmoins possible d'amasser des informations à travers différentes sources officielles et des renseignements rassemblés par des experts, qui peuvent aider à construire une idée relativement précise de la situation.

L'intégration progressive du commerce des drogues peut produire des effets à long terme sur la société, notamment par la création d'une culture de la criminalité qui séduit les jeunes, qui ont peu de modèles et modes de vie alternatifs auxquels aspirer. Les exemples de « narco-culture » au Mexique^{8,9} et de la culture des gangs aux Etats-Unis et en Amérique Centrale peuvent très bien se reproduire à travers l'Afrique de l'Ouest, avec des jeunes aspirant au style de vie « Cocaïnebouyou » marqué par des maisons de luxe, des voitures et des bijoux. Des niveaux endémiques de corruption et/ou l'incompétence des gouvernements peuvent pousser les individus hors du chemin conventionnel et vers des activités vues comme plus aventureuses, attrayantes et apparemment plus gratifiantes.

Impacts politiques et économiques

Le trafic de drogues affaiblit l'Etat par des pressions budgétaires et institutionnelles sur des structures qui souffrent déjà d'un manque de ressources. Il crée aussi des tensions entre la nécessité de répondre aux crises dès qu'elles se produisent et des approches plus durables qui s'attaqueraient aux problèmes de fond. L'aide internationale au développement apporte une contribution certes nécessaire et positive, mais constitue rarement une solution durable.

Le trafic de drogues et le crime organisé ont quatre principales conséquences négatives sur l'économie :

1. Ils drainent des ressources rares : tandis que les groupes du crime organisé gagnent annuellement des milliards de dollars grâce au marché des drogues, plus de la moitié de la population de la région vit avec moins d'un dollar par jour.¹⁰ En outre, l'argent et les efforts consacrés par des individus impliqués dans le trafic de drogues et les activités liées au crime organisé dans la région (par exemple le blanchiment d'argent) ne sont pas consacrés à des activités légales et ne sont donc pas imposables. Dans certains contextes, les groupes criminels peuvent parfois fournir des services indispensables à la population locale, en comblant le vide laissé par un manque de gouvernance avec des emplois, des services sociaux et sanitaires, le développement d'infrastructure, une protection, etc. Cependant, l'offre de ces services est quantitativement et qualitativement moindre par rapport à ce que qu'un Etat fonctionnel serait en mesure d'offrir sans un tel détournement à grande échelle des ressources.

2. Ils faussent les indicateurs et les perspectives économiques à travers le blanchiment d'argent, qui peut contribuer à gonfler de façon disproportionnée les secteurs de la finance, de l'immobilier et de la construction en particulier. Cela a des effets négatifs sur la population locale et conduit à des investissements qui ne sont pas propices au développement à long terme.¹¹
3. Ils découragent les sociétés étrangères d'investir en Afrique de l'Ouest, étant donné que les drogues et le crime organisé ont tendance à refléter une certaine instabilité sociale et donc augmentent le coût des affaires. La corruption est souvent désignée comme étant le principal obstacle au développement de la région.¹² Le tourisme a également été particulièrement touché par la criminalité et l'instabilité.¹³ Des recherches récentes menées par USAID suggèrent également que « l'afflux de capitaux illicites peut entraîner une inflation de la monnaie et rendre les exportations légales moins compétitives ».
4. Ils détériorent le capital social et humain de la région en forçant les travailleurs à émigrer vers l'étranger, ils nuisent à l'éducation, l'emploi et la réussite économique personnelle, ils affectent la santé des citoyens, tout en créant un climat de peur dans la société qui entrave la croissance économique et le développement humain.

En outre, le trafic de drogues est par nature un problème transfrontalier qui remet en question la conception traditionnelle et juridique des frontières. Il nécessite une coopération politique transnationale et régionale aussi difficile dans sa conception que complexe dans sa mise en œuvre. Les pays de la région font face à un problème pouvant migrer aisément d'un pays à l'autre, soulignant la nécessité d'une coopération régionale plus forte, par exemple par l'intermédiaire d'accords bilatéraux et de programmes multilatéraux plus larges.

1. Gomis, B. (2014), *Illicit drugs and international security: Towards UNGASS 2016* (Chatham House), <http://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/197070>
2. Organisation des Etats Américains (2013), *Scenarios for the drug problem in the Americas 2013-2025*, http://www.oas.org/documents/eng/press/Scenarios_Report.PDF
3. Plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue (2013-2017) <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/05/AUPA-on-DC-2013-2017-French.pdf>
4. Voir par exemple: Union Européenne (2013), *Support to ECOWAS Regional Action Plan on illicit drug trafficking, related organised crime and drug abuse in West Africa*, http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2013/af_aap-spe_2013_west-africa_p4.pdf
5. Rosmarin, A. & Eastwood, N. (2012), *A quiet revolution: Drug decriminalisation policies in practice across the globe* (Londres: Release), <http://www.release.org.uk/publications/quiet-revolution-drug-decriminalisation-policies-practice-across-globe>
6. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2013), *Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*, <http://www.unodc.org/toc/fr/reports/TOCTAWestAfrica.html>
7. Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (2013), *Pas seulement une zone de transit : Drogues, Etat et société en Afrique de l'Ouest*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2014/11/WACD-Rapport-Complet-FR.pdf>
8. Schwarz, S. (2013), *Narco Cultura* (film), <https://www.youtube.com/watch?v=rAz9ShUNU9E>
9. Mohar, J., Volkow, K. & Gomis, B. (January 2014), 'Bragging rights: Mexican criminals turn to social media', *IHS Jane's Intelligence Review*
10. Agence des Etats-Unis pour le Développement International (2013), *The development response to drug trafficking in Africa: A programming guide*, http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/Development_Response_to_Drug_Trafficking_in_Africa_Programming_Guide.pdf
11. Agence des Etats-Unis pour le Développement International (2013), *The development response to drug trafficking in Africa: A programming guide*, http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/Development_Response_to_Drug_Trafficking_in_Africa_Programming_Guide.pdf
12. Banque Mondiale (2010), "Quiet corruption" undermining development in Africa, <http://go.worldbank.org/TOK9PZ01V0>
13. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2005), *Why fighting crime can assist development in Africa: Rule of law and protection of the most vulnerable*, https://www.unodc.org/pdf/research/Africa_Summary_eng.pdf
14. Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (2013), *Pas seulement une zone de transit : Drogues, Etat et société en Afrique de l'Ouest*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2014/11/WACD-Rapport-Complet-FR.pdf>

MODULE 5

Séance 5.2

Activité: Les motivations de la criminalité



30 min

Note pour l'animateur

Il peut être utile de garder la diapositive d'accompagnement de cette activité projetée durant la séance afin de rappeler aux participants les trois scénarios.



Objectif – Les flux de drogues, de marchandises de contrebande et d'argent à travers l'Afrique de l'Ouest ont corrompu de nombreux fonctionnaires, officiers de police et militaires. Cette séance permettra aux participants de réfléchir sur les raisons pour lesquelles les individus décident de s'engager dans le trafic de drogues, afin de mieux comprendre l'attrait et l'existence même du problème

1. Présentez l'objectif de la séance.
2. Les participants travailleront individuellement durant la première partie de la séance – assignez à chaque personne l'un des trois scénarios ci-dessous. Vous pouvez soit diviser la pièce en trois et attribuer un scénario à chacun des trois groupes, soit assigner un scénario à chaque personne en comptant « 1, 2, 3, 1, 2, 3, ... ».

Scénario 1 : Vous êtes un fonctionnaire des douanes débutant. Vous travaillez dans ce service depuis quelques années mais vous vous êtes frustré, d'une part par le manque de respect de la part de vos supérieurs (qui, vous le savez, touchent des dessous-de-table de certains des principaux transporteurs) et d'autre part par le fait que vous n'avez reçu aucune augmentation de salaire depuis que vous avez commencé.

Scénario 2 : Vous êtes un membre nouvellement élu au Parlement. Votre campagne électorale a été coûteuse, et vous a laissé endetté. Vous êtes ambitieux et souhaitez gravir les échelons au sein de votre gouvernement, mais n'obtenez pas l'attention que vous estimez mériter étant donné que vous êtes jeune et nouveau dans le système.

Scénario 3 : Vous êtes un agent de police depuis plusieurs années. Vous avez été promu au grade de sergent, et supervisez maintenant le travail d'environ 30 agents dans votre ville côtière locale.

3. Demandez aux participants de se « mettre dans la peau » du personnage qui leur a été attribué, et de réfléchir à ce qui pourrait pousser cette personne à s'impliquer dans le trafic de drogues.
4. Après quelques minutes, demandez aux participants de partager leurs idées avec le reste du groupe, et notez les réponses sur un tableau de conférence.
5. Demandez aux participants d'ajouter tout autre facteur manquant, puis demandez-leur quelles seraient les implications de ces facteurs pour élaborer une réponse politique efficace. Résumez la séance en soulignant que les raisons pour lesquelles un individu décide de s'impliquer dans le commerce de la drogue sont diverses et ne se résument pas toujours à son avidité, mais peuvent au contraire résulter d'une menace, de la coercition ou de la peur. Ces facteurs doivent être pris en compte dans toute politique et réponse juridique à ces problèmes.



Exemples pouvant être donnés par les participants

- Service dû à quelqu'un qui vous a aidé par le passé
- Loyauté envers votre famille ou des proches qui vous demandent un service
- Supérieurs corrompus qui vous forcent à participer
- Argent ou d'autres bénéfices matériels (par exemple, le salaire annuel moyen d'un fonctionnaire en Guinée-Bissau est d'environ 5 000 \$ US – un montant éclipsé par la valeur de la drogue et autres marchandises passées en contrebande à travers le pays)
- Pouvoir politique
- Donations et soutien politique
- Peur ou menace de violences si la personne refuse de coopérer
- Protection
- L'offre d'une promotion ou autres bénéfices
- Chantage ou coercition de groupes criminels qui utilisent la violence et la menace
- Naïveté ou ignorance de ce qui est en train de se passer

MODULE 5

Séance 5.3

Activité: Étude de cas de corruption



20 min

Note pour l'animateur

Si vous manquez de temps, vous pouvez distribuer le polycopié et discuter des cas avec le groupe entier.



Objectif – Discuter de cas réels de corruption liée à la drogue en Afrique de l'Ouest

1. Présentez l'objectif de la séance.
2. Séparez les participants en 5 à 7 groupes et assignez à chacun une des études de cas du polycopié « [Études de cas de corruption](#) ».
3. Demandez à chaque groupe de lire et de discuter de l'étude de cas en répondant aux questions suivantes :
 - Que révèle ce cas au sujet des niveaux de corruption dans le pays ?
 - Quel a été le résultat ? Était-il mérité ?
 - D'après vous, quels facteurs ont poussé ces individus à agir de la sorte ?
 - D'après vous, quels facteurs ont joué pour résoudre ce cas ?
 - Quel a été l'impact plus général du cas sur le marché des drogues ?
4. Si vous disposez du temps nécessaire, demandez à chaque groupe de présenter brièvement leurs réflexions à l'ensemble des participants. Si ce n'est pas possible, encouragez les participants à lire l'ensemble des études de cas à la fin de l'atelier, en leur posant les questions ci-dessus.
5. Présentez les informations ci-dessous (ainsi que les diapos correspondantes).



Informations à fournir dans cette présentation :

Ces cas créent une forte impression que la corruption est omniprésente, et ce indépendamment de la réalité souvent plus nuancée, comme nous l'avons discuté dans la Séance 5.2. Néanmoins, la situation actuelle présente un certain nombre d'implications politiques pour l'Afrique de l'Ouest :

1. Les gouvernements et organismes étrangers (notamment les Etats-Unis) sont susceptibles de rester impliqués dans la capture, l'extradition et la poursuite des principaux trafiquants de drogue. Le code pénal américain, par exemple, « autorise les agences américaines à poursuivre et traduire en justice les infractions liées à la drogue en dehors des Etats-Unis si un lien avec le terrorisme est établi », et donne à l'Administration d'Application des Lois sur la Drogue (DEA) « la juridiction extraterritoriale pour les infractions liées à la drogue possédant un lien avec les Etats-Unis, même si la drogue en question n'est en fait pas entrée sur le territoire américain ». ¹ La coopération politique avec les Etats-Unis (ainsi qu'avec d'autres pays occidentaux ayant des intérêts sécuritaires dans la région, comme le Royaume-Uni et la France) peut être potentiellement très efficace, en particulier pour s'attaquer au problème de la corruption. Cependant, ce type de partenariat ne fournit pas

en soi une réponse complète et durable aux défis liés au trafic de drogues en Afrique de l'Ouest et plus généralement sur le continent africain.

2. Compte tenu de la nature transnationale du problème, les stratégies politiques doivent inclure une collaboration régionale. Cela peut passer par des accords bilatéraux entre pays voisins, des mécanismes de coopération transrégionaux entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, l'Asie du Sud ou le Moyen-Orient (qui sont tous affectés par le flux de drogues transitant par l'Afrique de l'Ouest), des efforts pour renforcer les capacités et la légitimité des organes régionaux existants (y compris la CEDEAO et l'UA), et le renforcement de la coopération avec les organisations internationales pertinentes (comme l'ONUDC).
3. Un certain nombre de mesures peuvent aider à lutter contre la corruption, comme la Banque Mondiale l'a souligné en prenant l'exemple de la Géorgie: « exercer une forte volonté politique ; établir la crédibilité rapidement ; lancer un assaut frontal ; attirer de nouveaux employés ; limiter le rôle de l'Etat ; adopter des méthodes non-conventionnelles ; une coordination étroite ; adapter l'expérience internationale aux conditions locales ; exploiter les nouvelles technologies ; et utiliser les moyens de communication stratégiquement ». ² Comme cela a également été souligné à l'égard de la Sierra Leone, des efforts potentiellement efficaces peuvent également comprendre la création d'institutions spécifiquement dédiées à la lutte contre la corruption, et le développement de procédures de suivi par la société civile, des comités parlementaires ou le système judiciaire. Pour être plus efficaces, ces mesures peuvent se concentrer sur l'éducation, la responsabilisation et la transparence, en particulier concernant la divulgation des actifs et le financement des partis politiques – et devraient aussi s'attaquer au secteur privé. ³
4. Il est également important de se rappeler que la drogue est seulement une marchandise de contrebande parmi d'autres. Lutter exclusivement contre la corruption liée aux drogues peut tout simplement conduire les fonctionnaires à s'impliquer dans le trafic d'autres marchandises (tels que la contrebande de cigarettes – pour laquelle les pays ont souvent des lois plus souples et une stratégie de maintien de l'ordre plus passive). ⁴

1. Csete, J. & Sánchez, C. (2013), *Telling the story of drugs in West Africa: The newest front in a losing war?* <http://www.swansea.ac.uk/media/GDPO%20West%20Africa%20digital.pdf%20FINAL.pdf>
2. Banque Mondiale (2012), *Fighting corruption in public services*, <http://elibrary.worldbank.org/doi/book/10.1596/978-0-8213-9475-5>
3. Walker, S. & Burchert, E. (2013), *Getting smart and scaling up: The impact of organized crime on governance in developing countries: A desk study of Sierra Leone*, <http://r4d.dfid.gov.uk/Output/193543>
4. Walker Guevara, M. (2008), *The world's most widely smuggled legal substance*, <http://www.icij.org/project/tobacco-underground/worlds-most-widely-smuggled-legal-substance>

MODULE 5

Séance 5.4

Présentation: Améliorer la gouvernance et les processus politiques



20 min

Note pour l'animateur

La société civile joue un rôle important dans l'amélioration de la transparence des gouvernements, mais ceci est au-delà de l'objectif de ce document. Dans cette optique, n'hésitez pas à lire, ou encourager les participants à consulter « les instruments du combattant contre la corruption » de Transparency International, pour plus d'informations (http://www.transparency.org/whatwedo/tools/corruption_fighters_toolkits_introduction/2/).



Objectif – Introduire les enjeux relatifs aux marchés des drogues, à la sécurité publique et au crime organisé

1. Présentez l'objectif de la séance.
2. Présentez les informations ci-dessous (ainsi que les diapos correspondantes).
3. Encouragez les participants à poser des questions et à discuter de la présentation.



Informations à fournir dans cette présentation :

Des preuves du monde entier indiquent que des institutions étatiques faibles créent un environnement facilitant le commerce illégal des drogues. Comme discuté dans le cadre de ce module, les fruits et ressources du marché des drogues sont souvent utilisés pour corrompre des personnalités politiques, mais peuvent également miner les processus politiques eux-mêmes, tels que les élections et l'impartialité du système judiciaire. Attaquer la faible gouvernance doit donc être considérée comme l'une des priorités les plus urgentes pour la région.

Pour assurer son efficacité, le travail des trafiquants de drogues est favorisé par une variété de personnes hors du secteur informel telles que des chefs d'entreprises, des politiciens, des militaires, des policiers, des douaniers et des membres du système judiciaire. En établissant des liens avec des individus qui possèdent une influence légitime, le marché des drogues peut ainsi établir des réseaux complexes et éviter d'être détecté. Il peut aussi modifier les relations entre les acteurs de la scène politique et sécuritaire, le grand public, la communauté religieuse et le monde des affaires.¹ Ce phénomène pose une contrainte évidente sur les systèmes politiques de la région, qui sont déjà vulnérables dans de nombreux pays, et augmente considérablement les risques de polarisation et de violence lors des élections.²

Selon la Commission Ouest-Africaine sur les Drogues, « [l]e fait qu'en Afrique de l'Ouest les élections – éléments clés d'un système politique démocratique – ne bénéficient pas, dans la plupart des pays, de financements publics, est extrêmement fragilisant. Dans bien des cas, les candidats sont « propriétaires » de leur parti, qu'ils financent par leurs propres moyens ou en recueillant des fonds auprès d'amis, d'alliés régionaux et de leur ethnie. En outre, si certains systèmes électoraux ouest-africains exigent des déclarations de patrimoine et imposent un plafonnement des dépenses de campagnes ainsi que des restrictions sur leur financement, les mécanismes qui permettraient de vérifier et contrôler le respect de ces mesures sont limités. Lorsqu'ils existent, ils ne permettent pas toujours de dénoncer les nouvelles techniques de fraude, et bien souvent l'absence ou l'insuffisance de lois sur la liberté d'accès à l'information rend difficile un contrôle

par la société civile. Ces failles exposent les processus électoraux ouest-africains à la corruption par l'argent de la drogue ».³

Les recommandations de la Commission appellent ainsi à :

« Affronter énergiquement les problèmes politiques et les problèmes de gouvernance qui incitent à la corruption au sein des gouvernements, des services de sécurité et de l'appareil judiciaire, et que les trafiquants exploitent.

2.1 Soutenir la création de tribunes, entre et au sein des partis, pour discuter de l'impact du trafic de drogues et du financement illicite des partis sur les systèmes politiques en Afrique de l'Ouest dans le but d'établir des mécanismes qui permettraient de protéger ces systèmes du financement illicite.

2.2 Renforcer la fonction de contrôle des parlements quant à l'élaboration et la mise en œuvre des législations en matière de drogues.

2.3 Soutenir la tenue de rencontres nationales, régionales, ou interrégionales (sud-sud) de corps électoraux indépendants ou de tribunaux électoraux pour débattre des méthodes de protection des processus électoraux contre le trafic de drogues, et partager des expériences quant au renforcement des capacités de résilience des systèmes électoraux face au trafic de drogues (et aux autres formes de criminalité organisée). Il convient d'encourager les réseaux existants d'organismes de gestion électorale à s'emparer de ce problème.

2.4 Soutenir les actions destinées au développement des capacités de la société civile, des médias et du milieu universitaire en matière de contrôle et d'évaluation des liens qui existent entre le trafic de drogues et le financement de partis et de campagnes, tout en leur fournissant des mesures de protection adéquates.

2.5 Étudier sérieusement les différentes options en vue de la création d'un panel ou d'un tribunal régional spécial chargé de mener des enquêtes ou des poursuites contre les grands criminels, y compris les responsables étatiques et de la sécurité soupçonnés d'être complices du trafic de drogues ou de le faciliter. De telles dispositions ne sauraient cependant remplacer le besoin de veiller à ce que les systèmes juridiques nationaux disposent de l'indépendance, des compétences spécialisées et des ressources nécessaires à l'exercice de poursuites dans ce genre d'affaires ».⁴

1. Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (2013), *Pas seulement une zone de transit : Drogues, Etat et société en Afrique de l'Ouest*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2014/11/WACD-Rapport-Complet-FR.pdf>
2. Aning, K. & Pokoo, J. (2013), *Trafic de Drogue et Menaces pour la Sécurité Nationale et Régionale en Afrique de l'Ouest Document d'information de la WACD No. 1 (Commission Ouest-Africaine sur les Drogues & Fondation Kofi Annan)*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/07/Traffic-de-Drogue-et-Menaces-pour-la-Sécurité-Nationale-et-Régionale-en-Afrique-de-l'Ouest.pdf>
3. Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (2013), *Pas seulement une zone de transit : Drogues, Etat et société en Afrique de l'Ouest*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2014/11/WACD-Rapport-Complet-FR.pdf>
4. Ibid

MODULE 5

Séance 5.5

Activité: L'insécurité et la violence liées au marché des drogues



30 min

Note pour l'animateur

Réponses correctes pour le polycopié :

Prévalence annuelle de la consommation de cannabis :

- Afrique de l'Ouest et centrale = 12,4% de la population
- Amérique du Nord = 11,2%
- Europe = 5,7%
- Caraïbes = 2,5%

Saisies de cocaïne (% du total des saisies mondiales) :

- Amérique latine = 71,10%
- Europe = 10,26%
- Afrique = 0,47%
- Asie = 0,21%

Taux d'homicides (pour 100 000 habitants) :

- Afrique australe = 30
- Amérique latine = 22
- Afrique de l'Ouest = 14
- Europe de l'Est = 6

Prisonniers (pour 100 000 habitants) :

- Caraïbes = 376
- Afrique australe = 205
- Europe occidentale = 98
- Afrique de l'Ouest = 46

Indice de perception de la corruption (un score faible indique une corruption élevée) :

- Afrique Sub-Saharienne = 33 sur 100
- Moyen Orient & Afrique du Nord = 38
- Asie = 43
- Europe = 66



Objectif – Réfléchir sur certaines données liées aux drogues pour l'Afrique de l'Ouest et les placer dans le contexte mondial. Discuter des niveaux d'insécurité et de violence liés au marché des drogues dans la région

1. Présentez l'objectif de la séance, et expliquez aux participants que l'attention a été fortement centrée sur l'insécurité et la violence liées au marché des drogues en Afrique de l'Ouest. Bien que le trafic de drogues dans la région ne soit pas marqué par de hauts niveaux de violence, il existe un risque pour l'Afrique de l'Ouest d'être confrontée à ce problème dans le futur.
2. Divisez les participants en groupes de 3 à 4 personnes, et distribuez le polycopié « **Données liées à la drogue : mettre l'Afrique de l'Ouest dans son contexte** ».
3. Demandez aux participants de relier les différentes données.
4. Parcourez la salle de groupe en groupe pour voir comment ils se débrouillent. Discutez avec eux des bonnes réponses ou expliquez, le cas échéant, pourquoi leurs réponses sont incorrectes. La situation ouest-africaine aurait-elle été trop soulignée, ou la situation dans les autres parties du monde n'aurait pas reçu la même attention ?
5. En session plénière, et discutez ensemble des facteurs qui pourraient augmenter ou réduire la violence liée à la drogue dans la région ou dans un pays donné et quelles en seraient les implications politiques. Notez ces facteurs sur une feuille de tableau de conférence.
6. Présentez les informations ci-dessous (ainsi que les diapos correspondantes), en soulignant les facteurs ayant déjà été énumérés précédemment par les participants.



Informations à fournir dans cette présentation :

Les niveaux de violence liés au commerce de la drogue dépendent d'un certain nombre de facteurs :

1. **La présence d'armes** : Selon l'ONUDDC, alors que deux tiers des homicides sont causés par une arme à feu aux Etats-Unis, moins d'un tiers seulement sont liés aux armes à feu en Afrique.¹ De nombreux analystes ont démontré qu'une disponibilité élevée d'armes dans une zone géographique était susceptible de conduire à davantage de morts violentes. Le cas du Mexique est révélateur à cet égard. Plus de 250 000 armes à feu passent en contrebande des Etats-Unis au Mexique chaque année.² Alors qu'il y a aussi un grand nombre d'armes à feu en Afrique de l'Ouest, la région est loin d'avoir les mêmes niveaux de

violence que l'Amérique latine. Toutefois, le récent trafic illicite d'environ 10 000 à 20 000 armes à feu en provenance de Libye a certainement contribué à l'instabilité dans le nord du Mali.³

2. Les mesures et stratégies de maintien de l'ordre : Une répression agressive contre les organisations de trafic de drogues peut entraîner une surpopulation carcérale et une hausse de la violence. En effet, ces organisations peuvent résister agressivement et d'autres groupes peuvent rivaliser violemment pour s'accaparer les parts de marché nouvellement libérées. Cette situation peut causer des dommages collatéraux importants pour la population civile. En outre, les capacités de certains cartels de la drogue peuvent tout simplement dépasser celles des forces de l'ordre d'un pays, rendant ces dernières impuissantes à arrêter la violence associée au trafic.

3. La corruption : La corruption peut influencer sur les niveaux de violence, mais de différentes manières. Au Japon, les Yakuza sont un groupe criminel prospère. Comportant environ 79 000 membres répartis en 22 groupes impliqués dans un certain nombre d'activités légales (par exemple dans le secteur de la construction) comme illégales (l'extorsion, le blanchiment d'argent, la fraude financière, le chantage et le racket).⁴ Cependant, le pays détient l'un des taux d'homicides les plus bas du monde (moins de 0,5 pour 100 000 habitants, selon l'ONUDC). L'une des raisons de cette apparente contradiction est le niveau de collusion avec des politiciens et les forces de police, qui permet ainsi de réduire le besoin pour les Yakuza de recourir à des mesures violentes.⁵ Au contraire, le taux d'homicides au Kenya est supérieur à la moyenne mondiale de 6 pour 100 000 habitants⁶ et le pays est perçu comme l'un des plus corrompus au monde, se classant au 136^{ème} rang sur 177, selon Transparency International.⁷

4. Le type de marché des drogues: Au Canada, la province de la Colombie-Britannique est l'un des plus grands producteurs mondiaux de marijuana. Pourtant, la production et le trafic illicite de cette drogue, souvent destinés à desservir les marchés domestiques, ne sont pas associés à une violence et une insécurité importante. Souvent, plus la « chaîne d'approvisionnement » d'une drogue est longue (de la culture et/ou production, jusqu'à la vente et la consommation), plus les bénéfices et de revenus à réaliser sont importants – et plus le risque que le commerce entraîne un certain niveau de violence sera élevé, avec la participation d'une variété d'acteurs.

5. L'équilibre des pouvoirs : L'équilibre des pouvoirs au sein d'un marché des drogues est un facteur clé pouvant conduire à plus ou moins de violence. Par exemple, une réelle hiérarchie et division du travail entre les organisations de trafic de drogue, ou un marché qui est fortement dirigé par une organisation soucieuse d'éviter l'usage de la force, peuvent conduire à des situations plus « pacifiques », au moins à court terme.

6. La manière dont les drogues sont vendues : De plus en plus, les ventes en ligne (qui apparaissent comme un nouveau développement important des marchés des drogues, en particulier en Amérique du Nord et en Europe) sont considérées comme un mécanisme moins violent que la vente illégale de rue, étant donné qu'elles limitent les interactions personnelles directes. « Silk Road [l'un des marchés de drogues en ligne les plus célèbres, qui en est actuellement à sa troisième version, après avoir été fermé à deux reprises par les autorités] ayant atteint un niveau d'activité considérable au niveau de la vente en gros, sa localisation virtuelle devrait réduire la violence, l'intimidation et le territorialisme ». ⁸ Cependant, l'impact immédiat des marchés de drogues en ligne similaires à Silk Road en Afrique de l'Ouest n'est probablement pas important, étant donné que la plupart des consommateurs n'ont pas accès aux sites de vente de drogues en ligne. En outre, alors que les marchés en ligne peuvent réduire la violence dans le pays de vente, les effets sur les pays producteurs et de transit restent pour le moment inconnus.

7. Les contextes locaux : Les autres facteurs pouvant contribuer aux niveaux de violence liés à la drogue comprennent des aspects démographiques tels que l'âge des chefs criminels, la concentration géographique des groupes minoritaires, et les niveaux de pauvreté.⁹ Un autre facteur déterminant est la solidité des institutions d'un pays. Afin de contrôler et de réduire les niveaux de violence dans un pays, l'Etat doit être présent et effectivement contrôler l'ensemble de son territoire. Cette présence peut se traduire par un potentiel économique, des services sociaux, un système d'éducation solide, des forces de maintien de l'ordre respectant la primauté du droit et un système judiciaire efficace – tous des éléments essentiels pour la paix et la sécurité. « La plupart des crises ont lieu dans des zones contrôlées par des organisations régionales faibles qui ont une capacité limitée pour prévenir et gérer les conflits ».¹⁰

1. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2014), *Global study on homicide 2013*, <http://www.unodc.org/gsh/>
2. McDougal, T., Shirk, D.A. et al (2013), *The way of the gun: Estimating firearms traffic across the US-Mexico border*, <http://pt.igarape.org.br/the-way-of-the-gun-estimating-firearms-traffic-across-the-u-s-mexico-border/>
3. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2013), *Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Évaluation des Menaces*, <http://www.unodc.org/toc/fr/reports/TOCTAWestAfrica.html>
4. Adelstein, J. (2012), *The Yakuza lobby*, <http://foreignpolicy.com/2012/12/13/the-yakuza-lobby/>
5. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2014), *Global study on homicide 2013*, <http://www.unodc.org/gsh/>
6. Ibid
7. Transparency International (2014), *Corruption by country: Kenya*, <http://www.transparency.org/country#KEN>
8. Aldridge, J. & Décary-Hétu, D. (2014), *Not an 'Ebay for drugs': The cryptomarket 'Silk Road' as a paradigm shifting criminal innovation*, http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2436643
9. Felbab-Brown, V. (2012), *Organized criminals won't fade away* (Londres: Chatham House)
10. Feuer, A. & Ighani, H. (2014), *Guest post: Conflict prevention challenges in 2014*, <http://blogs.cfr.org/zenko/2014/03/06/guest-post-conflict-prevention-challenges-in-2014/>

Séance 5.6

Présentation: Le crime organisé et le terrorisme



30 min



Objectif – Réfléchir de manière critique à l'association établie entre trafic de drogues et terrorisme, en Afrique de l'Ouest et ailleurs

1. Présentez l'objectif de la séance.
2. Présentez les informations ci-dessous (ainsi que les diapos correspondantes).



Informations à fournir dans cette présentation :

Le trafic de drogues est une source de financement pour le crime organisé (et donc contribue à l'autonomiser) dans de nombreuses régions du monde. Mais les activités de ces groupes se limitent rarement à la drogue. En effet, leurs activités criminelles peuvent également inclure la traite de personnes, le vol, le trafic d'autres marchandises de contrebande, le racket, l'extorsion de fonds, le vol de pétrole, l'exploitation minière, l'exploitation forestière, la fraude en ligne ou à la carte de crédit et le blanchiment d'argent. Des recoupements complexes et opportunistes sont donc apparus entre les économies légales et illégales. En outre, le trafic de drogues peut conduire à une augmentation de la production de drogues dans les zones de transit, comme cela a été le cas au Mexique, au Guatemala et dans d'autres pays d'Amérique Centrale. Certains pays ouest-africains semblent suivre des tendances similaires, avec une production de méthamphétamines rapportée à la hausse au Nigéria et au Ghana.^{1,2,3}

Compte tenu de la variété d'activités légales et illégales dans lesquelles la plupart des groupes criminels sont impliqués, il est clair qu'une réforme politique devra aller au-delà du simple ciblage du commerce illicite de drogues. Autrement, ces groupes pourront simplement diversifier leurs activités et les réorienter vers d'autres sources de revenus. Une approche complète axée sur la réduction de la violence et s'attaquant aux racines qui permettent au crime organisé de prospérer (en particulier des perspectives économiques et sociales limitées et un manque d'appui institutionnel) aiderait à créer des conditions durables de paix et développement.

Les liens entre le trafic de drogues et le terrorisme/l'extrémisme

Il existe un certain chevauchement entre les groupes du crime organisé et les organisations terroristes extrémistes opérant en Afrique de l'Ouest. Les recherches de terrain suggèrent que le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihadisme en Afrique de l'Ouest) est directement impliqué dans la contrebande, tandis qu'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) a protégé des convois de drogues moyennant rémunération et a facilité et financièrement bénéficié de la contrebande en général.^{4,5,6}

Cependant, de nombreuses désinformations, simplifications et exagérations existent concernant les liens entre les trafiquants de drogues et les terroristes, insurgés extrémistes et rebelles ; des liens souvent accentués par l'utilisation de termes simplistes tels que « le narco-terrorisme » et « le lien drogue-terrorisme ». Ce phénomène peut être expliqué par l'obsession liée au terrorisme, qui suscite souvent des craintes irrationnelles et des niveaux disproportionnés d'attention et de réponses politiques. Les trafiquants de drogues et les terroristes ont souvent des objectifs et *modus operandi* très différents : le crime organisé cherche à rester discret afin d'engranger des gains financiers, tandis que le terrorisme vise les feux de la rampe pour diffuser ses messages politiques ou religieux.

Trois principales raisons ont été suggérées pour expliquer la prolifération des discours mettant l'accent sur des liens étroits entre le trafic de drogues et le terrorisme dans la région : la recherche d'histoires à sensation par les médias; l'idée pour les gouvernements (et la société civile) qu'établir un lien entre les deux menaces est susceptible d'attirer plus d'attention et donc davantage de financements ; et détourner l'attention de la question la plus importante, à savoir la corruption.⁷

En Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, les acteurs du trafic de drogues et les activités terroristes sont entrelacés en grande partie par des connexions locales, vagues et changeantes, plutôt que par des réseaux régionaux solides. De plus, le trafic de drogues n'est souvent qu'une source (et souvent mineure) parmi beaucoup d'autres pour les contrebandiers et les extrémistes de la région, aux côtés des enlèvements, de la contrebande de cigarettes, de la traite de personnes et de l'extorsion. Le point commun le plus important entre le trafic de drogues et le terrorisme en Afrique de l'Ouest est en fait leur collusion avec les gouvernements et les autres acteurs légitimes. La faible gouvernance et l'incapacité à résoudre les problèmes politiques et économiques de longue date sont donc les priorités les plus urgentes pour la région.

Lutte antidrogue et contre-terrorisme

Les drogues et le terrorisme font tous deux l'objet d'approches musclées de maintien de l'ordre dans le cadre de « guerres » abstraites publiquement annoncées. La « guerre contre le terrorisme » et la « guerre contre la drogue » sont devenues des récits qui se sont mutuellement renforcés au cours de ces dernières années, en se concentrant sur une approche unique et réactive contre tous les criminels présumés. Un faible accent a été mis sur les motivations et demandes de ces acteurs, ou sur la résolution des problèmes structurels sous-jacents aux problèmes de terrorisme et de trafic de drogues. Pourtant, il est crucial pour l'Afrique de l'Ouest de ne pas reproduire les politiques des drogues inefficaces et dommageables mises en place en Amérique latine quelques décennies auparavant.⁸

Le trafic de drogues et le terrorisme sont deux types distincts de menaces qui interagissent rarement, généralement de manière *ad hoc* et opportuniste. Les politiques visant à contrer ces deux problèmes ne devraient donc pas être identiques. Toutefois, bien souvent, trafiquants et terroristes tirent avantage de la faiblesse étatique et des perspectives économiques et sociales bouchées pour recruter des nouveaux membres dans leurs rangs. Les négociations actuelles de réforme dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et de lutte antidrogue doivent donc s'appuyer sur une compréhension générale des racines institutionnelles et politiques du problème. Au lieu de traiter uniquement les symptômes, des politiques efficaces doivent agir sur ces facteurs clés (tels que l'absence de perspectives économiques, l'absence de services sociaux, d'éducation et de santé fiables, la présence d'inégalités et de systèmes politiques opaques, la corruption généralisée, et les mesures disproportionnées de maintien de l'ordre).

Les récentes initiatives de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CVE) se sont révélées être un premier pas dans la bonne direction. Au lieu d'une mentalité centrée sur

« eux contre nous », ces initiatives se concentrent sur la prévention, l'engagement et le développement des capacités des communautés, la primauté de l'Etat de droit, les droits humains, la formation et le renforcement des capacités. Des études de cas sont fournies à travers les programmes financés par l'USAID, dont l'Initiative de Transition du Kenya – Eastleigh (KTI-E), le Programme des Jeunes de Garissa (G-Youth) au Kenya, le Programme pour les Moyens de Subsistance des Jeunes en Somalie (SYLP), ainsi que d'autres programmes du Forum Mondial de Lutte contre le Terrorisme (GCTF), tel que le Groupe de travail sur le renforcement des capacités dans la région du Sahel.^{9,10,11,12}

1. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2013), *Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest: Une Évaluation des Menaces*, <http://www.unodc.org/toc/fr/reports/TOCTAWestAfrica.html>
2. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2010), *Is West Africa becoming a hub for global methamphetamine trafficking?* <http://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2010/October/is-west-africa-becoming-a-hub-for-global-methamphetamine-trafficking.html>
3. Ghana Web (2013), *Ghana to review narcotics laws*, <http://edition.myjoyonline.com/pages/news/201303/102505.php>
4. Office des Affaires Étrangères et du Commonwealth de la GB (2013), *Trafficking and terrorism in the Sahel*, <https://www.gov.uk/government/publications/trafficking-and-terrorism-in-the-sahel>
5. Lacher, W. (2013), *Le mythe narcoterroriste au Sahel*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/09/Le-mythe-narcoterroriste-au-Sahel-Wolfram-Lacher.pdf>
6. Lacher, W. (2012), *Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara region*, <http://carnegieendowment.org/2012/09/13/organized-crime-and-conflict-in-sahel-sahara-region>
7. Csete, J. & Sanchez, C. (2013), *Telling the story of drugs in West Africa: The newest front in a losing war?* www.swansea.ac.uk/media/GDPO%20West%20Africa%20digital.pdf%20FINAL.pdf
8. Ibid
9. Voir par exemple : <https://www.thegctf.org/web/guest/countering-violent-extremism>
10. Agence des Etats-Unis pour le Développement International (2013), *Mid-term evaluation of three Countering Violent Extremism projects*, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACX479.pdf
11. Centre Global pour la Coopération pour la Sécurité (2013), *Countering violent extremism and promoting community engagement in West Africa and the Sahel: An action agenda*, <http://www.globalcenter.org/publications/countering-violent-extremism-and-promoting-community-engagement-in-west-africa-and-the-sahel-an-action-agenda/>
12. Khalil, J. & Zeuthen, M. (2014), *A case study of Counter Violent Extremism (CVE) programming: Lessons from OTI's Kenya Transition Initiative*, www.stabilityjournal.org/article/download/sta.ee/237

MODULE 5

 30 min

Séance 5.7

Présentation: Moderniser les interventions de maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue

 **Objectif – Décrire certains effets négatifs des interventions conventionnelles de maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue**

1. Présentez l'objectif de la séance.
2. Présentez les informations ci-dessous (ainsi que les diapos correspondantes).

Informations à fournir dans cette présentation :

La « guerre contre la drogue », qui a adopté une tolérance zéro dans sa rhétorique et ses politiques et a conduit à des taux d'incarcération élevés, n'a pas réussi à freiner la consommation et les marchés des drogues à travers le monde, malgré un coût annuel estimé à 100 milliards de dollars.¹ L'approche de tolérance zéro, qui s'appuie sur des peines sévères imposées contre toute activité liée à la drogue, a souvent conduit à des violations généralisées des droits humains, des pratiques policières abusives, des prisons surpeuplées, une surcharge du système de justice pénale, la stigmatisation sociale, la discrimination, la marginalisation ou encore la canalisation des ressources vers les symptômes plutôt que les causes profondes de la violence et de la criminalité. L'ONUDC a lui-même reconnu que le système international de contrôle des drogues avait conduit à un certain nombre de conséquences négatives – appelées « effets indésirables » (voir Module 1).²

Un véritable changement culturel est nécessaire pour ajuster le maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue, s'adapter au monde moderne et gérer les marchés des drogues de manière à minimiser les conséquences négatives sur les communautés. De plus en plus, les discussions se concentrent sur la façon dont les forces de l'ordre peuvent être utilisées pour gérer pragmatiquement, plutôt qu'éradiquer, les marchés.³

Stratégies ciblées de maintien de l'ordre

La « dissuasion ciblée » est une option prometteuse. Cette approche de maintien de l'ordre se concentre sur :

- Les groupes les plus nocifs (les gangs et trafiquants de drogues les plus violents ou corrompus, ou ceux qui trafiquent les drogues les plus dangereuses)
- Les comportements les plus dangereux (exécution, enlèvements, ou activités terroristes)
- Les zones géographiques où les taux de violence sont les plus élevés.

L'objectif est de cibler les comportements les plus nocifs de certains groupes criminels afin de dissuader d'autres groupes de s'engager sur la même voie. Cette

stratégie reconnaît qu'un certain niveau de trafic de drogues continuera d'exister, mais que ses aspects les plus négatifs seront atténués.⁴ Elle est souvent basée sur une approche progressive, en attaquant ses cibles une à une, plutôt que sur une politique générale essayant de tout maîtriser à la fois. L'une des premières applications de ce concept a été « l'Opération cessez-le-feu » à Boston dans les années 1990.⁵ Centrer les opérations sur les gangs les plus violents a contribué à réduire de plus de deux-tiers les homicides parmi les jeunes.⁶ Pour impliquer les dirigeants communautaires locaux, une coalition de groupes religieux a organisé des forums rassemblant les membres de gangs, les policiers, les prêtres et le personnel des services sociaux afin de discuter des enjeux et de donner l'occasion aux membres de gangs de recevoir une éducation et une formation s'ils acceptaient de mettre fin à leurs activités criminelles. Des initiatives similaires se sont également révélées efficaces aux Etats-Unis et au Salvador.⁷

Le ciblage sélectif n'est cependant pas une solution miracle à tous les problèmes de drogues. Par exemple, dans les zones de violence généralisée, il peut être difficile d'identifier le(s) groupe(s) à cibler en priorité – et donc se concentrer sur les zones les plus violentes peut être la meilleure voie à suivre. Si la corruption est omniprésente, la mise en œuvre de cette stratégie pourrait se trouver biaisée et moins efficace. Le succès dépendra aussi de la solidité des institutions, du nombre d'unités de maintien de l'ordre et d'acteurs impliqués, de la taille du territoire, et bien sûr de l'existence de perspectives économiques et sociales pour éloigner les individus de la criminalité.⁸

Alternatives à l'incarcération

Le plus souvent, les approches de tolérance zéro se traduisent par une augmentation spectaculaire de la population carcérale – ce qui est problématique à plusieurs égards. Une large population carcérale est coûteuse, moralement indésirable, et n'a pas un effet dissuasif convaincant. Aux Etats-Unis, où les prisons fédérales et étatiques détiennent plus de deux millions de personnes, près de la moitié des personnes libérées de prison sont réincarcérées dans les trois ans, soit pour un nouveau délit soit pour une violation des conditions de leur libération.⁹ Les prisons deviennent surchargées de délinquants non-violents et dont l'influence sur le marché des drogues est minime. Suite à leur emprisonnement, ces personnes voient leurs perspectives économiques et sociales endommagées sur le long terme. Ironiquement, cette approche augmente les probabilités qu'ils s'engagent de nouveau dans le marché des drogues après leur libération, en particulier lorsque les programmes de réadaptation et de réinsertion sont rares ou inexistantes. L'incarcération de masse est également très problématique du point de vue de la santé publique, car elle expose les individus à un risque élevé d'infections au VIH, à hépatite virale et à la tuberculose (pour n'en nommer que quelques-unes). Ces préoccupations sont tout particulièrement pertinentes à l'égard de l'Afrique de l'Ouest, puisque les systèmes de justice pénale de la région ont déjà du mal à fonctionner avec une capacité limitée.

Comme le Directeur exécutif de l'ONU DC Yuri Fedotov l'a déclaré, « une réponse de santé publique au problème de la drogue devrait envisager des alternatives à la pénalisation et à l'incarcération des personnes atteintes de troubles liés aux drogues ».¹⁰ De nombreuses alternatives à l'incarcération ont été mises en œuvre dans le monde entier, et certaines peuvent s'avérer utiles pour l'Afrique de l'Ouest. En effet, le Plan d'action de l'Union Africaine sur la lutte contre la drogue (2013-2017) recommande entre autres l'« institutionnalisation des programmes de déjudiciarisation pour les consommateurs de drogues qui ont des démêlés avec la justice, en particulier les alternatives à l'incarcération pour les délits mineurs ».¹¹

Ces programmes peuvent inclure des sanctions administratives (telles que des amendes) au lieu de sanctions pénales pour des infractions mineures et non-violentes liées à la drogue. D'autres possibilités incluent le choix volontaire des usagers de drogues de joindre, comme alternative à une peine de prison, des programmes de traitement et de soutien.¹² Les avantages potentiels comprennent

des coûts inférieurs pour la police et le système de justice pénale, une réduction de la stigmatisation des usagers de drogues, l'augmentation des programmes de traitement de la dépendance, et la réduction des taux de récidive (en particulier chez les jeunes et ceux qui en sont à leur première infraction).¹³

Néanmoins, cette approche n'est pas exempte de défis, surtout dans les pays qui ne possèdent pas un système de traitement de la dépendance à la drogue capable de traiter un grand nombre de cas envoyés par le système de justice. Le risque « d'élargissement du filet » existe aussi, où des seuils inférieurs de peines encouragent la police à arrêter un plus grand nombre d'usagers de drogues (en particulier dans les pays où des indicateurs de performance et des incitations financières encouragent les policiers à arrêter autant de personnes que possible).¹⁴ Enfin, l'orientation vers un traitement pour les personnes qui n'ont pas de problème de dépendance liée à leur consommation de drogues constitue une utilisation inappropriée des ressources disponibles (voir [Module 3](#)).

Des peines proportionnées

Dans la majorité des pays à travers le monde, les infractions liées à la drogue attirent des sanctions pénales lourdes, comme l'incarcération, des peines minimales obligatoires, et même l'utilisation de la peine de mort (une mesure contraire au droit international). Le principe de base d'un système de justice pénale juste et durable est basé sur l'imposition de sanctions proportionnées par rapport à l'infraction commise. Pourtant, le cadre de détermination des peines est souvent désuet, et basé sur des justifications morales selon lesquelles les drogues sont « mauvaises » ou « néfastes ».

Les sentences pour délits liés à la drogue devraient être comparables à celles d'autres infractions de motivation et d'impact similaires. Un certain nombre de facteurs doivent être considérés lors de la détermination des peines, comme par exemple le type de drogue(s) en cause, l'ampleur de l'activité illicite, ainsi que les motivations et le contexte socio-économique du délinquant.¹⁵ La priorité doit être donnée à l'atténuation des peines lorsque la personne est impliquée dans le trafic de drogues à cause de coercition, d'incapacité, de vulnérabilité ou pour subvenir à des besoins de subsistance.

En fin de compte, l'objectif primordial de ces stratégies modernisées devrait être de réduire les niveaux de violence et de risques associés au trafic de drogues, et non de mesurer la quantité de drogues saisies ou le nombre de personnes arrêtées.

Les dangers liés aux groupes d'autodéfense et à la militarisation

Dans certaines régions du monde, l'inefficacité ou le refus de la police de lutter contre le trafic de drogues peuvent également conduire à l'émergence de groupes d'auto-défense ou paramilitaires qui prennent la situation en main par eux-mêmes. Ce n'est pas encore un problème important en Afrique de l'Ouest, mais il peut le devenir dans un futur proche compte tenu de l'attention accrue portée au marché de drogues dans la région. Au Mexique, des groupes d'autodéfense officiels ont émergé,^{16,17} suite à la création des escadrons de la mort *Sombra Negra* (*L'Ombre Noire*) au Salvador, aux patrouilles de paysans *Rondas Campesinas* au Pérou dans les années 1990, aux groupes paramilitaires en Colombie, ainsi qu'aux *Justicieros* (*Justiciers*) du Brésil. Tous ces groupes font usage des médias sociaux pour annoncer qu'ils ont châtié tel ou tel petit délinquant.

L'utilisation de l'armée pour lutter contre les organisations de trafic de drogues constitue un autre risque majeur dans la « guerre contre la drogue ». Les expériences passées montrent que cette approche peut contribuer à davantage de violence à court terme, ainsi qu'à l'émergence d'une compétition entre trafiquants de drogues pour obtenir les parts de marché et les territoires touchés. Ces interventions se soldent généralement par des violations des droits humains fondamentaux perpétrées par toutes les parties confondues. Au Mexique, la répression militaire menée par le président Felipe Calderon a contribué à presque tripler le taux d'homicides du pays. Entre 2006 et 2012, plus de 60 000 personnes ont été victimes d'homicides liés à la drogue, et quelques 26 000 personnes ont été portées disparues. Entre 2007 et 2010, les enlèvements ont

augmenté de 188%, l'extorsion de fonds de 100% et les vols aggravés de 42%.¹⁸ Bien que les changements dans l'équilibre des pouvoirs entre les six principaux cartels de la drogue et autres organisations de trafiquants constituent un autre facteur clé dans la montée de la violence au Mexique, la réponse militaire a sans aucun doute aggravé la situation sur le terrain. Les victoires militaires contre un cartel de la drogue ont simplement conduit à l'émergence de nouveaux groupes désorganisés et très violents combattant pour obtenir davantage de territoires et de pouvoir.¹⁹

Ces leçons devraient être prises en considération pour l'Afrique de l'Ouest. La Guinée-Bissau est un exemple intéressant de l'effet contre-productif que peut avoir une force militaire trop puissante, et comment l'aide étrangère devrait d'abord viser à résoudre les problèmes structurels de corruption et de sous-développement. Le pays détient le ratio le plus élevé de soldats par rapport au reste de la population dans la région (deux fois plus élevé que la moyenne régionale) et le personnel militaire est fortement concentré dans la capitale. L'armée est « composée de personnes âgées, avec une hiérarchie supérieure trop importante, pléthorique, et institutionnellement sclérosée » et des activistes, des dirigeants d'entreprise, des candidats politiques, des journalistes, certains officiers de l'armée et d'autres personnalités ont été « détenus, violemment passés à tabac, exilés ou tués dans des circonstances mystérieuses ».²⁰

1. Count the Costs (2012), *The war on drugs: Wasting billions and undermining economies*, <http://www.countthecosts.org/sites/default/files/Economics-briefing.pdf>
2. Costa, Antonio Maria (7 May 2008), *Rendre la lutte contre les drogues plus pertinente : tirer les enseignements de la décennie écoulée depuis la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale – Rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime: contribution à l'examen de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale*, E/CN.7/2008/CRP.17, http://www.unodc.org/documents/commissions/CND/CND_Sessions/CND_51/1_CRPs/E-CN7-2008-CRP17_F.pdf
3. Consortium International sur les Politiques des Drogues (2014), *Moderniser les interventions de maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue*, <http://idpc.net/fr/incidence-politique/moderniser-les-interventions-de-maintien-de-l-ordre-dans-le-domaine-de-la-droque>
4. Felbab-Brown, V. (2013), *La dissuasion ciblée, le ciblage sélectif, le trafic de drogue et la criminalité organisée: concepts et aspects pratiques* (Londres: Consortium International sur les Politiques des Drogues), https://dl.dropboxusercontent.com/u/64663568/library/MDLE_report_2-La_dissuasion_ciblée_le_ciblage_selectif_le_trafic.pdf
5. Ministère de la Justice américain (2001), *Reducing gun violence: The Boston gun project's Operation Ceasefire*, <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/188741.pdf>
6. Felbab-Brown, V. (2013), *La dissuasion ciblée, le ciblage sélectif, le trafic de drogue et la criminalité organisée: concepts et aspects pratiques* (Londres: Consortium International sur les Politiques des Drogues), https://dl.dropboxusercontent.com/u/64663568/library/MDLE_report_2-La_dissuasion_ciblée_le_ciblage_selectif_le_trafic.pdf
7. Organisation des Etats Américains (2013), *Scenarios for the drug problem in the Americas: 2013-2013*, www.oas.org/documents/eng/press/Scenarios_Report.PDF
8. Corcoran, P. (2013), *Limits to the violence deterrence strategy in Mexico*, <http://www.insightcrime.org/news-analysis/what-limits-deterrence-in-mexico>
9. The Pew Center on the States (2011), *State of recidivism: The revolving door of America's prisons*, https://www.michigan.gov/documents/corrections/Pew_Report_State_of_Recidivism_350337_7.pdf
10. Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2013), *Contribution of the Executive Director of the United Nations Office on Drugs and Crime*, <https://www.unodc.org/documents/hlr/V1388514e.pdf>
11. Plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue (2013-2017) <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/05/AUPA-on-DC-2013-2017-French.pdf>
12. Technical Secretariat of the Working Group of the Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD) (2014), *Alternatives à l'incarcération pour les délits liés à la drogue*, <http://idpc.net/fr/publications/2014/12/alternatives-a-l-incarceration-pour-les-delits-lies-a-la-droque>
13. Monaghan, G. & Bewley-Taylor, D. (2013), *Practical implications of policing alternatives to arrest and prosecution for minor cannabis offences* (Londres: Consortium International sur les Politiques des Drogues), <http://idpc.net/fr/incidence-politique/moderniser-les-interventions-de-maintien-de-l-ordre-dans-le-domaine-de-la-droque>
14. Ibid
15. Lai, G. (2012), *Drugs, crime and punishment: Proportionality of sentencing for drug offences* (Londres: Consortium International sur les Politiques des Drogues), <http://www.druglawreform.info/en/publications/legislative-reform-series-item/3542-drugs-crime-and-punishment>
16. Mohar, J. & Gomis, B. (2014), *Black swan or time-bomb? Mexico's frustrated citizens are increasingly taking up arms*, <http://www.governanceanddevelopment.com/2014/03/black-swan-or-time-bomb-mexicos.html>
17. Mohar, J. & Gomis, B. (2014), *Mexico must strengthen its weak governance structures to contain both self-defence groups and drug cartels*, <http://www.governanceanddevelopment.com/2014/04/mexico-must-strengthen-its-weak.html>
18. México Evalúa (2011), *El gasto en seguridad: Observaciones de la ASF a la gestión y uso de recursos*, http://masciudadania.org/mexicoevalua/MEX_EVA-INHOUS-GASTO_SEG-LOW.pdf
19. Felbab-Brown, V. (2013), *Focused deterrence, selective targeting, drug trafficking and organised crime: Concepts and practicalities* (Londres: Consortium International sur les Politiques des Drogues), <http://idpc.net/fr/incidence-politique/moderniser-les-interventions-de-maintien-de-l-ordre-dans-le-domaine-de-la-droque>
20. O'Reagan, D. & Thompson, P. (2013), *Advancing stability and reconciliation in Guinea-Bissau: Lessons from Africa's first narco-state*, <http://africacenter.org/wp-content/uploads/2013/06/SpecialReport-Guinea-Bissau-JUN2013-EN.pdf>

Polycopié: Études de cas de corruption

Voici quelques exemples soulignant l'implication de personnalités politiques dans le trafic et la criminalité liée aux drogues au cours de ces dernières années à travers l'Afrique de l'Ouest.

Guinée-Bissau : En 2009, João Bernardo « Nino » Vieira, le Président de la Guinée-Bissau, a été assassiné quelques heures après le chef des forces armées du pays. De fortes allégations avaient été émises concernant le financement de la campagne de réélection de M. Vieira par des trafiquants de drogues colombiens. Bien que les deux hommes aient été des rivaux politiques acharnés, beaucoup affirment qu'il existait un lien direct entre ces deux meurtres et le trafic de drogues. En 2010, les Etats-Unis ont placé l'ex-chef de la marine de Guinée-Bissau et le chef d'état-major des Forces aériennes sur leur liste des barons de la drogue. Ce premier a été extradé et jugé aux Etats-Unis.

Mali : Le tristement célèbre Boeing 727 surnommé « Air Cocaïne » s'est écrasé dans le Nord du Mali en 2009, avec entre 7 et 11 tonnes de cocaïne à son bord, vraisemblablement provenant de Colombie. Bien que plusieurs maires dans le Nord aient été arrêtés en raison d'allégations de liens avec Air Cocaïne, l'instruction de l'affaire par les autorités compétentes aurait été obstruée par les plus hautes autorités du pays et les efforts déployés par la poursuite judiciaire se sont progressivement effrités, indiquant un haut degré de collusion criminelle avec l'Etat. Cela a alimenté les tensions et le ressentiment au Mali : en 2013, une foule de manifestants a presque lynché deux fonctionnaires soupçonnés d'avoir eu un rôle actif dans ce cas.

Sierra Leone : Mohamed Bashil Sesay, le cousin de l'ex-Ministre des Transports et de l'Aviation Kemoh Sesay, a été condamné à deux ans de prison (même s'il a finalement purgé sa peine dans un hôpital en raison de « problèmes de santé ») pour son implication dans un système de trafic de cocaïne découvert lorsqu'un petit avion transportant plus de 600 kg de cocaïne a atterri sans autorisation à l'aéroport international de Lungi. Parmi d'autres personnes arrêtées figuraient des membres actifs de la police nationale et des autorités de l'aéroport. En 2011, Mohamed Bashil Sesay a été libéré – trois ans avant la fin de sa peine – en échange d'une amende d'environ 70 000 \$. Le juge a accusé le gouvernement d'entraver la justice pour avoir empêché l'enquête sur l'implication présumée de Kemoh Sesay.

Ghana : En 2007, Eric Amoateng, parlementaire pour la circonscription du Nkuranza du Sud, a été condamné par un tribunal newyorkais sur des accusations de complot en vue de distribuer de l'héroïne aux Etats-Unis. Le cas a entraîné une enquête par les autorités ghanéennes sur un ex-Ministre de l'Energie, pour déterminer son éventuelle complicité dans le trafic d'héroïne via une œuvre de charité. En juin 2013, le chef de la sécurité de l'aéroport, Solomon Adelaquaye, a été inculpé pour complot visant à trafiquer de l'héroïne afghane en destination des Etats-Unis suite à une opération secrète menée conjointement par l'Organe de Contrôle des Stupéfiants du Ghana et l'Agence américaine d'Application des Lois sur la Drogue (DEA).

Nigéria : En 2013, le Service nigérian de détection et de répression des infractions liées à la drogue (NDLEA) a annoncé l'arrestation d'un politicien local qui avait avalé plus d'un kilogramme de cocaïne à l'aéroport international Murtala Mohammed de Lagos. Ce dernier avait l'intention de faire passer cette drogue en Europe et d'utiliser les bénéfices pour financer sa campagne électorale.

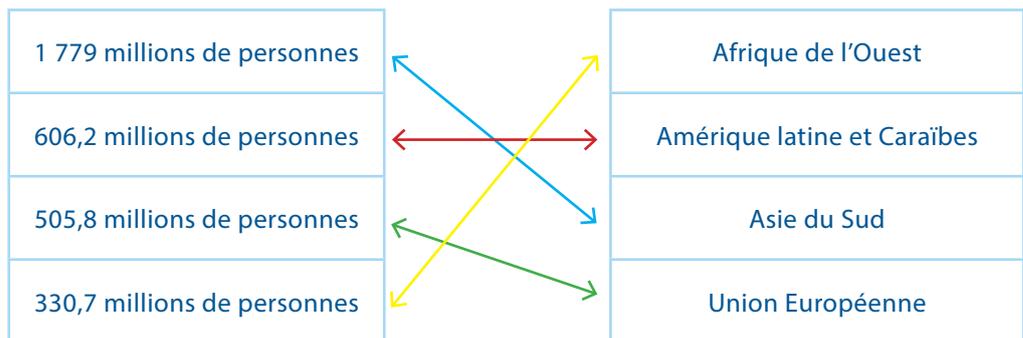
Gambie : En 2013, un tribunal pénal spécial a condamné l'ex-inspecteur général de la police, et deux anciens chefs des forces armées de la Gambie, à une peine de 10 ans d'emprisonnement pour une série d'accusations, dont le trafic de drogues (de cocaïne), la corruption et le vol.

Guinée : En 2009, Ousmane Conté, le fils du Président Lansana Conté, a été arrêté pour trafic de drogues deux mois après que l'armée ait pris le contrôle du pays suite à la mort de son père. Il a passé 16 mois en prison avant d'être libéré mais a été placé sur la liste des barons de la drogue aux Etats-Unis en 2010. Son arrestation a coïncidé avec l'arrestation de plusieurs autres hauts responsables du pays.

Polycopié: Données liées à la drogue : mettre l’Afrique de l’Ouest dans son contexte

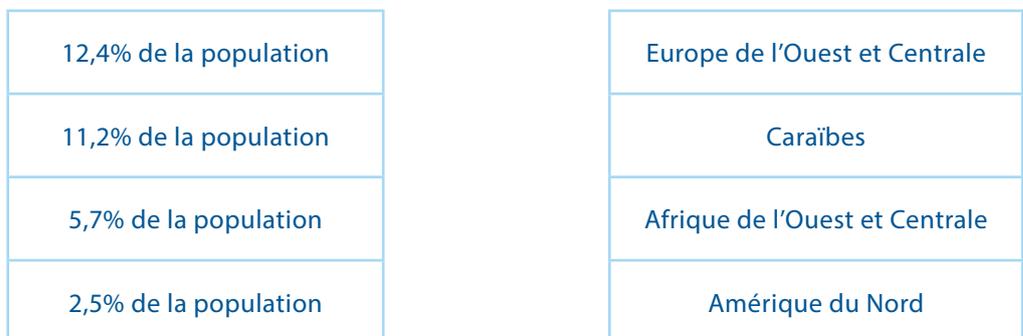
Pour chacune des statistiques ci-dessous, essayez de relier les données de gauche avec les régions géographiques de droite. L’animateur vous donnera ensuite les bonnes réponses. Vos réponses étaient-elles correctes ? Si non, pourquoi : est-ce parce que la situation en Afrique de l’Ouest est trop ou pas assez connue comparée aux autres régions du monde ?

Exemple : Population totale (2013) :



Source: Bureau de Référence sur la Population (2013) Données sur la population mondiale.

Prévalence annuelle de la consommation de cannabis (« meilleures estimations » de l’ONUDD) :



Source: ONUDD (2014) Rapport mondial sur les drogues 2014.

Saisies de cocaïne (2011-2012):

71.10%
10.26%
0.47%
0.21%

Europe de l'Ouest et centrale
Afrique
Amérique Latine et Caraïbes
Asie

Source: ONUDC (2014) Rapport mondial sur les drogues 2014.

Taux d'homicides (2012 ou plus récent) :

30 homicides pour 100 000 habitants
22 homicides pour 100 000 habitants
14 homicides pour 100 000 habitants
6 homicides pour 100 000 habitants

Afrique de l'Ouest
Afrique australe
Amérique latine
Europe de l'Est

Source: ONUDC (2014) Étude Mondiale sur l'homicide 2013.

Nombre de prisonniers (2013 ou plus récent) :

376 prisonniers pour 100 000 habitants
205 prisonniers pour 100 000 habitants
98 prisonniers pour 100 000 habitants
46 prisonniers pour 100 000 habitants

Afrique australe
Afrique de l'Ouest
Afrique de l'Ouest
Europe de l'Ouest

Source: Centre International pour l'Étude des Prisons (2013), Liste de la Population Carcérale Mondiale (10^{ème} édition)

Index de Perception de la Corruption (2014) :

Note: Les scores sont sur 100 – un score faible indique une corruption élevée, la moyenne mondiale étant de 43 sur 100.

33 sur 100
38 sur 100
43 sur 100
66 sur 100

Asie pacifique
Moyen-Orient et Afrique du Nord
Afrique sub-saharienne
Europe de l'Ouest

Source: Transparency International (2014) Infographies des Résultats Régionaux, disponible au lien suivant: <http://www.transparency.org/cpi2014/infographic>

Polycopié: Ressources clés

Union Africaine (2012), *Plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue (2013-2017)* <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/05/AUPA-on-DC-2013-2017-French.pdf>

Aning, K. & Pokoo, J. (2013), *Drug trafficking and threats to national and regional security* [Trafic de drogue et menaces à la sécurité nationale et régionale] in Csete, J. & Sánchez, C. (2013), *Telling the story of drugs in West Africa: The newest front in a losing war?* [L'histoire de la drogue en Afrique de l'Ouest : le dernier front d'une guerre perdue?] <http://www.swansea.ac.uk/media/GDPO%20West%20Africa%20digital.pdf%20FINAL.pdf>

Gomis, B. (2014), *Illicit drugs and international security: Towards UNGASS 2016* [Drogues et sécurité internationale : vers l'UNGASS de 2016] (Chatham House), <http://www.chathamhouse.org/publications/papers/view/197070>

Consortium International sur les Politiques des Drogues (2012), *Guide sur les politiques des drogues (2^{de} édition)*, <http://idpc.net/fr/publications/2012/10/guide-de-l-idpc-sur-les-politiques-des-drogues-2nde-edition>

Consortium International sur les Politiques des Drogues (2014), *Moderniser les interventions de maintien de l'ordre dans le domaine de la drogue*, <http://idpc.net/fr/incidence-politique/moderniser-les-interventions-de-maintien-de-l-ordre-dans-le-domaine-de-la-drogue>

Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (2013), *Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Evaluation des Menaces*, <http://www.unodc.org/toc/fr/reports/TOCTAWestAfrica.html>

USAID (2013), *The Development Response to Drug Trafficking in Africa: A Programming Guide* [Guide de programmation pour une réponse développementale au trafic de drogues en Afrique], http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/Development_Response_to_Drug_Trafficking_in_Africa_Programming_Guide.pdf

Walker, S. & Burchert, E. (2013), *Getting smart and scaling up: The impact of organized crime on governance in developing countries: A desk study of Sierra Leone* [Devenant futé et s'élargissant: l'impact du crime organisé sur la gouvernance dans les pays en développement: Une étude en la Sierra Leone], <http://r4d.dfid.gov.uk/Output/193543/>

Commission Ouest-Africaine sur les Drogues (2013), *Pas seulement une zone de transit : Drogues, Etat et société en Afrique de l'Ouest*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2014/11/WACD-Rapport-Complet-FR.pdf>

Aning, K. & Pokoo, J. (2013), *Trafic de drogue et menaces pour la sécurité nationale et régionale en Afrique de l'Ouest - Document d'information de la WACD No. 1*, <http://www.wacommissionondrugs.org/fr/wp-content/uploads/2013/07/Trafic-de-Drogue-et-Menaces-pour-la-Securite-Nationale-et-Regionale-en-Afrique-d-lOuest.pdf>

Banque Mondiale (2012), *Fighting corruption in public services* [Lutter contre la corruption dans les services publics], <http://elibrary.worldbank.org/doi/book/10.1596/978-0-8213-9475-5>